

L'Avocat dans la Cité : les avocats du Barreau de Paris rencontrent les Parisiens

Du 2 au 8 octobre 2017, le barreau de Paris, en partenariat avec la Ville de Paris, organise l'opération « L'Avocat dans la Cité ».

Consultations gratuites, visites guidées, réserve citoyenne dans les écoles primaires : durant une semaine, le barreau de Paris vient à la rencontre des Parisiens.

Les avocats du barreau de Paris seront présents pour des **consultations juridiques gratuites, avec ou sans rendez-vous** :

- sur le parvis de l'Hôtel de Ville du mercredi 4 au dimanche 8 octobre ;
- du lundi 2 au vendredi 6 octobre, dans toutes les mairies d'arrondissement, ainsi que dans le Bus de la Solidarité installé sur la Place de la République.

Du 2 au 6 octobre, les avocats du barreau de Paris vont à la rencontre **des TPE- PME parisiennes**. Propriété intellectuelle, fiscalité, droit du travail, baux commerciaux, non-paiement de facture, problème de concurrence..., les dirigeants pourront être conseillés, exposer leurs problèmes et trouver des solutions.

Dans le cadre de la réserve citoyenne, les avocats parisiens se rendront également dans les classes primaires, pour aborder des thèmes tels que « Le droit dans la vie de tous les jours » et « Les injures et le droit », première initiation au droit à destination des classes de CM1 et CM2.

Enfin, le musée du barreau de Paris ouvrira ses portes aux Parisiens en organisant des visites gratuites, sur rendez-vous, du 2 au 6 octobre. L'occasion de découvrir les dessous de nombreuses affaires judiciaires ayant marqué l'histoire de la profession. Toujours sur inscription et durant toute la semaine du 2 au 8 octobre, les curieux peuvent s'inscrire aux promenades culturelles autour du droit d'1h30 qui sont proposées dans le quartier du Musée, dans le quartier du Marais et au Père Lachaise, ainsi qu'un parcours judiciaire au cimetière Montparnasse.

Infos et inscriptions : www.avocatcite.org.

Contacts presse :

Ville de Paris :

presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

Ordre des avocats de Paris :

Sébastien Rouichi-Gallot / sgallot@avocatparis.org / 01 44 32 49 70